



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21090>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-21090**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire SOMME LITTORAL SUD (GHT SLS). Marché public passé pour le compte du CH d'Abbeville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26800014800018

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80054

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 24TE0004

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Achats du GHT Somme Littoral Sud

**Adresse mail du contact :** Direction.Achats-GHT@chu-amiens.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 0322088630

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** - Prix sur 60 points. -Valeur technique sur 20 points, constituée de : 1) Précision et pertinence des modalités d'exécution des travaux et des moyens matériels et humains mis en oeuvre : 10 points 2) Précision et pertinence de la note méthodologique et du mode opératoire proposés pour la bonne tenue du chantier : 10 points - Planning d'exécution sur 20 points. Les modalités de mise en oeuvre de ces critères et sous-critères sont définies à l'article 8.2 du règlement de la consultation (R.C.).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Déviation des réseaux dans le cadre de la Déconstruction puis construction du nouveau bâtiment E « Phase 2 » de la modernisation du CH d'Abbeville (lots 2 et 3)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45231112

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne des travaux de déviation des réseaux dans le cadre de la Déconstruction puis construction du nouveau bâtiment E « Phase 2 » de la modernisation du CH d'Abbeville. Il s'agit plus précisément des lots 2 "Dévoisement de réseaux CVC" et 3 "Dévoisement de réseaux Électricité". Ces lot n°2 et 3 sont lancés par anticipation selon une procédure adaptée et sous la forme de « petits lots » conformément aux dispositions des articles L. 2123-1-3°, R.2123-1-2°, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'opération des travaux de modernisation du bâtiment E Phase 2 au Centre Hospitalier d'Abbeville dont plusieurs lots seront lancés sous la forme d'une procédure formalisée comprenant des petits lots (1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11). Le lancement de l'appel d'offres ouvert aura lieu courant 1er semestre 2024. Les principaux travaux demandés sont décrits dans le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) des lots, ainsi que dans leurs annexes.

**Lieu principal d'exécution du marché :** CH d'ABBEVILLE - 43, rue de l'Isle - 80 100 Abbeville.

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 2 - Dévoisement de réseaux CVC

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45331000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 250000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** CH d'ABBEVILLE - 43, rue de l'Isle - 80 100 Abbeville

- **Description du lot :** Dévoisement de réseaux Électricité

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45310000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 390000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** CH d'ABBEVILLE - 43, rue de l'Isle - 80 100 Abbeville

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les modalités de mise en oeuvre de la visite sont spécifiées à l'article 3.2 du règlement de la consultation.

**Autres informations complémentaires :** Le marché commence à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait d'achèvement (GPA). Le délai global d'exécution ferme maximum est de trente-quatre (34) semaines comprenant : - une période de préparation estimée à 4 semaines (par dérogation à l'article 28.1 du C.C.A.G.-Travaux) ; - une période de réalisation des travaux, y compris la réception et la levée des réserves. Conformément à l'article 18.1.1 du C.C.A. G. travaux, la phase préparatoire commencera à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage. Par contre, les travaux débuteront à l'issue de la période de préparation (sans notification d'un ordre de service spécifique). Le contenu du dossier de consultation des entreprises est précisé à l'article 4.3 du R.C. Les pièces à produire par le candidat au titre du dossier de candidature et du dossier d'offre sont indiquées à l'article 7 du R.C. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier selon les modalités renseignées à l'article 8.3 du R.C., ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires dans les conditions fixées à l'article 10.1 du R.C. Les voies et délais de recours sont renseignés à l'article 10.2 du R.C.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024**